



Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 19 mai 2025

ATTRACTIVITÉ - MISE À DISPOSITION DU STADE RENÉ GAILLARD POUR LA MANIFESTATION "NOS ENTREPRENEURS ONT DU TALENT" ORGANISÉE LE 12 JUIN 2025 PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES DEUX-SÈVRES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Sophie BOUTRIT pouvoir à François GUYON, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Rose-Marie NIETO, Noélie FERREIRA pouvoir à Romain DUPEYROU, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Corinne RIVET BONNEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Séverine VACHON pouvoir à Philippe MAUFFREY, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY.

Titulaire absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 19 MAI 2025

ATTRACTIVITÉ - MISE À DISPOSITION DU STADE RENÉ GAILLARD POUR LA MANIFESTATION "NOS ENTREPRENEURS ONT DU TALENT" ORGANISÉE LE 12 JUIN 2025 PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES DEUX-SÈVRES

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et plus particulièrement la compétence développement économique,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et plus particulièrement son article L.2125-1,

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres (CCI) souhaite organiser une nouvelle édition de sa manifestation « Nos entrepreneurs ont du talent » le 12 juin prochain au stade René Gaillard. Cette rencontre, ouverte au secteur économique du territoire, rassemble plus de 500 personnes dans un même lieu afin de mettre en avant les talents et les savoir-faire des entreprises deux-sévriennes.

Considérant l'intérêt de cette manifestation action fédératrice des entreprises du territoire et de l'ensemble des partenaires du monde économique,

Considérant le fait que l'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général,

Considérant que la CCI, organisatrice de l'évènement, assumera l'entière responsabilité de la manifestation « Nos entrepreneurs ont du talent » organisée sur le stade René GAILLARD le 12 juin 2025. A ce titre, elle fournira une attestation d'assurance, se chargera de la sécurité civile, transmettra un programme détaillé du déroulement de la manifestation à la CAN. Les modalités d'ouverture et de fermeture du site seront décidées par la CAN.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres à occuper gratuitement le stade René Gaillard le 12 juin 2025 pour l'organisation de la manifestation « Les entrepreneurs ont du talent » ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Gérard LEFEVRE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué